

## Yvan Mayeur veut donner du pouvoir aux communes pour cadrer les mosquées

■ Depuis 2006, c'est la Région bruxelloise qui peut assurer une tutelle sur les mosquées.

Comment se dépêtrer d'une mauvaise polémique ? En sortant rapidement dans les médias avec une nouvelle idée qui a tous les aspects de la solution miracle.

Pris dans la tourmente jusqu'au sein de son parti suite à ses propos tenus mardi dans "De Morgen", où il expliquait que les mosquées bruxelloises "sont entre les mains des salafistes", Yvan Mayeur, le bourgmestre socialiste de Bruxelles, a proposé vendredi sur La Première de gérer les mosquées à l'instar des églises. Pour résumer, son idée est de créer des fabriques d'église pour mosquées. En conséquence, le conseil communal pourrait exercer une forme de contrôle et de tutelle sur ces lieux de culte.

### Une idée pas si nouvelle que cela

Mais voilà, comme l'a signalé le député et conseiller communal à la Ville de Bruxelles, Hamza Fassi-Fihri (CDH), et comme le confirme Jean-François Husson, chercheur-associé à l'ULG et fondateur de l'Observatoire des

relations administratives entre les cultes, la laïcité organisée et l'Etat (Oracle), l'idée d'Yvan Mayeur n'est en rien une idée nouvelle.

Depuis une ordonnance bruxelloise de 2006 en effet, les mosquées peuvent être reconnues. Quatorze le sont et quatorze sont en passe de l'être. Pour ce faire, une "communauté islamique" doit être constituée sur le modèle des fabriques d'église. Ces communautés islamiques sont ensuite tenues de déposer chaque année leurs comptes à la Région et à la Banque nationale. Le cas échéant, la Région peut suppléer aux déficits, comme le font les communes pour les fabriques d'église.

### Du pouvoir aux communes

"La grande différence entre les fabriques d'église et les communautés islamiques est que les premières sont sous la tutelle des communes et les secondes sous la tutelle des Régions", explique Jean-François Husson. Et c'est bien cette différence qu'entend abolir Yvan Mayeur, d'autant que la communication n'est pas toujours optimale entre la Région et les communes au sujet des mosquées. "Je ne cherche pas à opposer la Ville à la Région, a précisé Yvan Mayeur. La réaction du CDH est typique de ceux qui n'ont pas compris qu'il fallait sortir des sentiers bat-

*tus pour tenter de résoudre ce problème de 'mal-reconnaissance' de l'islam qui se pose depuis vingt ans. Il faut travailler ensemble sur un modèle complémentaire où les communes ont aussi une possibilité de contrôle."*

L'idée d'Yvan Mayeur pourra-t-elle se concrétiser ? Des socialistes bruxellois la regrettent déjà. "Alors que notre parti défend la séparation des cultes et de l'Etat, Yvan Mayeur la met en difficulté en organisant une ingérence plus forte de l'Etat dans l'organisation des cultes, soupire l'un d'eux. Je ne crois pas d'ailleurs qu'elle sera de nature à renouer la confiance entre les musulmans et lui. La communauté musulmane a pris les propos d'Yvan Mayeur comme une gifle. Elle s'est sentie méprisée par un homme de gauche."

BdO